

**LA MÉTROPOLE FLUIDE : L'ÉVOLUTION DE LA DIVERSITÉ
ETHNOCULTURELLE À MONTRÉAL (2001-2006)**

**Xavier LELOUP
Annick GERMAIN**

Inédit / *Working paper*, n° 2012-04

Centre - Urbanisation Culture Société

INRS
Université d'avant-garde

www.ucs.inrs.ca

**LA MÉTROPOLE FLUIDE : L'ÉVOLUTION DE LA DIVERSITÉ
ETHNOCULTURELLE À MONTRÉAL (2001-2006)**

**Xavier LELOUP
Annick GERMAIN**

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
Montréal

Octobre 2012

Xavier Leloup

Centre – Urbanisation Culture Société, INRS

xavier.leloup@ucs.inrs.ca

Annick Germain

Centre – Urbanisation Culture Société, INRS

annick.germain@ucs.inrs.ca

Centre - Urbanisation Culture Société
Institut national de la recherche scientifique
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Ce document peut être téléchargé sans frais à :

www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/lneedit04-12.pdf

Abstract

The study of ethnocultural diversity at the neighbourhood level has received new attention in recent years. This article contributes to this growing body of literature by analysing the evolution of ethnocultural diversity at a fine spatial scale—i.e. census' dissemination areas—in Montréal between 2001 and 2006. To analyse this evolution, we used a quantitative approach borrowing tools from statistical and spatial analysis. The results show that ethnocultural diversity follows a diffusion pattern that can be described as “fluid.” Indeed, ethnocultural diversity evolves without any clear spatial model, spreads to areas where diversity was previously scarce, and involves several groups for whom no process of succession is apparent at the neighbourhood level.

Key Words:

Ethnocultural diversity; Neighbourhood; Visible minority; Montréal

Résumé

L'étude de diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers a connu un regain d'intérêt ces dernières années. Le présent texte se veut une contribution à cette littérature en expansion. L'étude qui y est présentée s'intéresse à l'évolution de la diversité ethnoculturelle à l'échelle des aires de diffusion (AD) de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal entre 2001 et 2006. Elle emprunte différents outils aux méthodes statistiques et à l'analyse spatiale pour en décrire l'évolution. Les résultats montrent ainsi que la diversité ethnoculturelle suit un modèle de diffusion qu'il est possible de qualifier de « fluide ». En effet, la diversité se propage sans schéma spatial apparent, touche des espaces autrefois peu concernés par ce phénomène et implique plusieurs groupes sans qu'un processus unique de succession soit repérable à l'échelle des quartiers.

Mots clés :

Diversité ethnoculturelle; Quartier; Minorité visible; Montréal

INTRODUCTION

Les interrogations sur les bienfaits de la diversité ont été nombreuses ces dernières années. La diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers n'y aura pas échappé. Un essai retentissant de Putnam aura ouvert le bal. Il y argumentait que l'accroissement de la diversité à l'échelle locale tendait à réduire la solidarité et le capital social de la société américaine. Au terme d'une étude empirique d'envergure, il expliquait ce phénomène par un mécanisme de « repli temporaire sur soi » des individus confrontés à la diversité. Il argumentait également que cet effet négatif de la diversité devait se dissiper à moyen terme, le temps aux institutions de remplir leur rôle d'intégration à l'égard des nouveaux immigrants, comme avaient pu le faire les églises ou l'armée par le passé (Putnam, 2007). L'essai précisait toutefois peu par quels mécanismes et via quelles institutions cette nouvelle forme d'intégration s'opérera.

La publication de cet essai a remis à l'avant-scène les questions liées à la diversité ethnoculturelle et en particulier, à ses effets potentiels sur le niveau de confiance interpersonnelle, d'attachement au lieu ou à la nation, de solidarité et de capital social. Les travaux se sont multipliés sur ces différents thèmes, avec des résultats contrastés selon le construit théorique mesuré et le contexte. Ainsi, une étude menée sur le comté de Los Angeles et s'intéressant à l'attachement au quartier, pris dans ses différentes dimensions attitudinales et pratiques, montre que la composition raciale du quartier de résidence n'a pas d'effet, à l'opposé de différents facteurs individuels ou contextuels, liés à la nature du stock résidentiel, à la stabilité du voisinage, à la présence de relations sociales dans le quartier et au statut d'immigration (Greif, 2009). Une autre étude américaine, menée sur Houston, s'intéresse aux relations d'amitié interethniques. En contrôlant pour un potentiel effet de sélection des résidents — les personnes plus ouvertes à la diversité choisissant plus que les autres de résider dans un quartier diversifié —, l'étude montre que le fait de résider dans un quartier « intégré », c'est-à-dire présentant un certain niveau de diversité ethnoculturelle, influence seulement de manière positive les relations interethniques si l'intégration résidentielle fournit une exposition à un groupe privilégié dans la structure ethnique de la société. L'étude renvoie de la sorte dos à dos les théories du contact et du conflit, lesquelles anticipent des effets opposés à la coexistence interethnique, pour leur préférer une explication inspirée par la théorie de la position du groupe (*group position theory*) (Britton, 2011).

Dans le même ordre d'idée, une étude comparative entre les États-Unis et le Canada s'est penchée sur la même question que celle posée par Putnam (Stolle, Soroka et Johnston, 2008). Elle s'appuie cependant sur une conception différente de la confiance. En effet, Putnam a recours à une conception générale de la confiance, principalement à l'égard des voisins, mais aussi des personnes issues du même groupe racial que le répondant. Alors que l'étude comparative retient une conception contextualisée de la confiance, celle liée à la probabilité qu'une personne rapporte

un portefeuille perdu, cette personne pouvant être successivement un inconnu, un voisin ou un policier. Les résultats d'une analyse multivariée incluant des variables individuelles et contextuelles confirment d'abord l'effet négatif de la diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers sur le niveau de confiance, la taille de l'effet étant plus élevée au Canada. Les auteurs nuancent toutefois cette conclusion après avoir pris en compte les relations effectivement entretenues avec les voisins. Les personnes qui parlent fréquemment à leurs voisins sont moins influencées que les autres par la composition ethnoculturelle du voisinage (Stolle, Soroka et Johnston, 2008).

L'écart observé entre le Canada et les États-Unis par l'étude précédente est surprenant, puisqu'il se démarque des autres travaux sur le même thème. Une équipe de recherche a ainsi pu mettre en évidence, dans une étude statistique poussée et contrôlant pour les biais de sélection du quartier, que, à niveau constant de diversité, le niveau de confiance de la majorité blanche a tendance à diminuer avec l'augmentation de la proportion de minorités « racisées ». À l'inverse, l'augmentation de la diversité à l'échelle du quartier se traduit par une augmentation de la confiance accordée aux voisins. L'étude montre une absence d'effet de la diversité sur le niveau de confiance au sein des groupes minoritaires (Hou et Wu, 2009). Un des intérêts de l'étude est de distinguer entre deux phénomènes souvent confondus : la diversité ethnoculturelle et la concentration relative des différents groupes. En les distinguant, il est ainsi possible de comprendre que les membres de la majorité se sentent plus à l'aise en présence de la diversité, si celle-ci ne les place pas en position de minorité et si elle implique plusieurs groupes. Les mêmes auteurs montrent également que la diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers accroît le sentiment d'appartenance à la nation et réduit celui associé au groupe d'origine. La relation est particulièrement marquée pour la majorité, alors que l'appartenance au groupe d'origine présente le même niveau au sein des groupes minoritaires, quel que soit le degré de diversité du quartier (Wu, Hou et Schimmele, 2011).

Une autre étude s'intéressant aux immigrants et à leur possible isolement social à l'échelle des quartiers conclut que s'ils font en moyenne moins confiance à leurs voisins que les natifs, il n'en demeure pas moins qu'ils présentent en général un sentiment d'appartenance supérieur au quartier, qu'ils perçoivent leurs voisins comme des personnes serviables et qu'ils échangent plus de services à l'échelle du quartier que les natifs. Ces tendances générales masquent cependant deux disparités. Les immigrants anciens (ceux arrivés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale) présentent un niveau plus faible en ce qui a trait au sentiment d'appartenance. Les nouveaux immigrants (ceux sélectionnés après les années 1960 et installés depuis plus de huit ans au Canada) semblent, quant à eux, moins faire appel à leurs voisins lorsqu'ils ont besoin d'aide et moins leur apporter assistance, traduisant un possible isolement (Ray et Preston, 2009).

Les travaux précédents viennent d'abord nuancer les conclusions de Putnam sur le déclin du capital social en lien avec la diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers. En effet, selon le construit théorique mesuré, cette relation négative apparaît absente ou ne pas se vérifier. En un mot, le quartier semble demeurer un lieu d'attachement, où se nouent des relations sociales et se forge un sentiment d'appartenance, non seulement local, mais aussi à la nation. Le seul élément qui paraît s'y trouver affaibli est bel et bien la confiance, en particulier lorsqu'elle est mesurée de manière générale. Il convient toutefois de se demander s'il s'agit d'un effet spécifique de la diversité ethnoculturelle ou, plus généralement, d'une conséquence du type de société qui se déploie en ville, un milieu par définition dense et diversifié en termes de style de vie. Ces travaux confirment ensuite des résultats déjà formulés par des enquêtes ethnographiques plus anciennes. Ces enquêtes montraient que la cohabitation interethnique avait d'autant plus de chance de déboucher sur des relations harmonieuses et marquées par la tolérance qu'elle impliquait un nombre élargi de groupes dont aucun ne pouvait prétendre au statut de majorité (voir, par exemple, Germain *et al.*, 1995; Leloup, 2002).

Si les études citées relativisent les conclusions de Putnam, il est important de noter qu'elles ont été menées à partir d'un ensemble d'enquêtes produit au début des années 2000. Elles ne captent donc que partiellement les évolutions récentes des débats sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle. L'absence d'effet de la diversité sur les groupes minoritaires et la faiblesse des relations de voisinage de la nouvelle immigration telle que définie par Ray et Preston (2009) et comportant une large proportion de minorités visibles, traduisent peut-être un mécanisme de repli de leur part, causé en partie par la discrimination subie sur les marchés du logement ou de l'emploi (voir, par exemple, Leloup et Zhu, 2006; Murdie, 2002, 2003; Novac *et al.*, 2002; Pendakur et Pendakur, 1996). Les évolutions récentes de l'immigration ont suscité des inquiétudes diverses dans un climat marqué par les suites des attentats du 11 septembre à New York, de ceux de Londres en juillet 2005 ou de l'assassinat du réalisateur néerlandais Theo Van Gogh en novembre 2004. La question de l'intégration des immigrants à la société d'établissement a ainsi refait surface, que ce soit au Canada anglais ou au Québec. Dans ce dernier cas, les débats ont principalement porté sur les pratiques d'accommodement et en particulier, d'accommodement religieux, alors que la province connaissait un important mouvement migratoire composé, entre autres, d'immigrants en provenance d'Afrique du Nord et de religion musulmane (Labelle et Icart, 2007). Il importe donc de voir si ces différentes tendances ont eu des effets sur l'évolution de la diversité ethnoculturelle, non plus prise comme variable explicative, mais en tant que phénomène urbain qu'il s'agit d'analyser. Cet objectif apparaît d'autant plus important que la diversité semble avoir eu, par le passé, des effets positifs quant à la capacité des individus à développer des relations de voisinage et un sentiment d'appartenance à la collectivité locale et nationale.

Pour avancer sur cette question, nous proposons de conduire une étude statistique, à partir des recensements de 2001 et 2006, portant sur la région métropolitaine de Montréal, avec pour principal objectif de décrire et d'analyser l'évolution de la diversité ethnoculturelle à une échelle géographique fine. Montréal constitue un cas intéressant pour au moins deux raisons. Il s'agit d'abord d'une métropole qui a accueilli un nombre élevé d'immigrants durant la période d'observation. Environ 165 000 immigrants s'y sont installés durant ces cinq années. À la fin de la période, ils représentaient 22,3 % du total des immigrants et 4,6 % de la population totale¹. Il s'agit ensuite d'une métropole qui présente, depuis la fin des années 1980, un modèle particulier d'installation des immigrants avec l'émergence de nombreux quartiers multiethniques. La géographie de l'immigration y aurait un caractère fluide, selon un essai récent (Germain et Poirier, 2007). Il convient de voir si ce qui était alors formulé comme une hypothèse se vérifie pour une période d'observation qui aura été marquée par l'afflux d'une population immigrante diversifiée, laquelle venait s'ajouter à un ensemble de groupes issus d'immigrations plus anciennes.

L'étude d'une seule métropole présente bien entendu des limites, en particulier en ce qui a trait au caractère généralisable des résultats que l'on en tire. Elle a par contre pour avantage de permettre au chercheur d'éviter le piège de l'empirisme statistique, dont le caractère techniquement poussé masque souvent une absence d'interprétation ou des choix peu sensibles aux réalités du terrain, lorsqu'il s'agit, par exemple, de retenir la taxinomie suivant laquelle sera décrite la diversité ou l'échelle qui approche le mieux la notion de quartier. La présente étude s'appuie également sur un ensemble de travaux qui ont eu pour objectif de mieux thématiser et conceptualiser les relations entre la ségrégation et la diversité, cette dernière faisant figure d'objet quelque peu négligé par la géographie sociale et la sociodémographie urbaine, les deux domaines de recherche qui se sont les plus intéressés à ces questions (voir, par exemple, Frey et Farley, 1996; Friedman, 2008; Iceland, 2004; Johnston, Poulsen et Forrest, 2003; Lee et Wood, 1990; Maly, 2000; Reibel et Regelson, 2007). Nous revenons sur ces travaux dans la section suivante, avant de présenter en détail le cas à l'étude, la méthodologie utilisée et les résultats.

LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS : REPÈRES THÉORIQUES

La diversité apparaît surtout dans les travaux sur la distribution des groupes ethnoculturels en tant qu'inverse de la ségrégation. Elle reste alors peu pensée ou théorisée en tant que telle. Elle constitue plus souvent un objet « politique », en particulier aux États-Unis où la ségrégation résidentielle entre Blancs et Noirs est érigée en problème social majeur (Friedman, 2008; Iceland,

1 Voir la page suivante : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/p22-fra.cfm (consultée le 15 juillet 2012).

2004). Une bonne partie des travaux sur le sujet tentent dès lors de déterminer empiriquement si la séparation entre ces deux groupes a évolué au fil du temps et comment l'afflux de nouvelles populations, principalement asiatiques et latino-américaines, a pu l'influencer.

Pour répondre à ces questions, les travaux américains continuent à mobiliser les principes énoncés par l'École de Chicago et repris par l'écologie urbaine. Au cœur du modèle se retrouve l'idée de succession telle qu'énoncée par Burgess. Les groupes ethniques se distribuent dans l'espace de la ville selon les mêmes principes que les plantes dans le monde végétal, c'est-à-dire par des mouvements successifs d'invasion et de succession. Dans ce modèle, la diversité n'est vue que comme un état transitoire dans la formation de deux aires naturelles homogènes (Burgess, 1928).

Ce modèle a été maintes fois repris par la recherche américaine et il est au cœur du narratif expliquant l'évolution de la distribution des groupes ethnoculturels dans l'espace. La diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers y est bien désignée comme un état transitoire (Massey, 1985). Les différents groupes d'immigrants en provenance d'Europe se sont d'abord concentrés dans des espaces situés à proximité du centre-ville avant de se disperser et de s'assimiler au reste de la société. Alors que la population des Noirs-Américains, considérée comme des immigrants de l'intérieur, continue à être isolée dans l'espace de la ville, répondant plutôt à un modèle de ségrégation des espaces et des groupes (Clark, 1966; Duchac, 1974).

Ce narratif, distinguant un processus d'assimilation ou de ségrégation en fonction des groupes, a fait l'objet de plusieurs critiques. Des travaux ont ainsi mis en évidence le maintien d'une concentration spatiale pour certains groupes d'immigrants originaires, entre autres, d'Europe du Sud ou partageant une foi religieuse impliquant une proximité des membres pour des raisons culturelles. Ces enclaves ethniques ne présentent pas alors les traits habituellement associés aux espaces ségrégués et dont le ghetto noir constitue le cas le plus dramatiquement emblématique (pauvreté, violence, discrimination de ses résidents, etc.) (pour des descriptions des conditions de vie dans le ghetto, voir, entre autres, Anderson, 1993; Clark, 1966; Wacquant, 1992; Wilson, 1997). Elles alimentent une interprétation pluraliste de la trajectoire des groupes immigrants, lesquels adoptent les valeurs et attitudes de la société d'établissement tout en maintenant des traits culturels distinctifs et une distribution spécifique dans l'espace (Glazer et Moynihan, 1963). Une telle interprétation a contribué à infirmer l'hypothèse selon laquelle la société américaine procéderait à son intégration au travers d'un *creuset* des différents groupes qui la composent. Elle a trouvé des échos au Canada et à Montréal en particulier, où les travaux de plusieurs auteurs soulignent le maintien de certaines spécialisations spatiales associées à des groupes recherchant un certain « confort culturel » par le contrôle d'une partie de leur environnement immédiat, entre autres, sur le plan linguistique (Germain, 1997; McNicoll, 1993).

L'hypothèse d'une pluralité de mode d'établissement des immigrants et des groupes ethnoculturels dans la ville s'est vue renforcée ces dernières années, avec la diversification des types de milieux au sein desquels une présence immigrante a pu être observée, entre autres, avec l'installation de populations immigrantes en banlieue peu de temps après leur arrivée (voir, par exemple, Alba, Logan et Stults, 2000; Logan, Alba et Zhang, 2002). Un autre facteur contribuant à la pluralité est la diversification accrue des populations immigrantes, avec l'arrivée en grand nombre d'immigrants en provenance de l'Amérique-latine et d'Asie, ce qui vient complexifier les dynamiques intergroupes à l'échelle urbaine.

Lee et Wood (1990) ont été parmi les premiers à tenter d'en saisir les effets à l'échelle des quartiers. À la suite de travaux portant sur les années 1970 et 1980, ils se demandent si la diversité va réduire, de manière durable, la ségrégation des Noirs dans les villes américaines. En particulier, ils suivent la trajectoire des quartiers dits « intégrés », c'est-à-dire comptant plus de 10% et moins de 90% de Noirs (une définition large de l'intégration, s'il en est), entre 1970 et 1980. Les résultats qu'ils obtiennent sont mitigés, puisque ce sont trois-cinquièmes de ces quartiers qui connaissent une dynamique compatible avec le modèle de succession formalisé par Burgess. De plus, même lorsqu'il y a absence de succession, la stabilité de ces quartiers apparaît temporaire avec le déclin de la proportion des Noirs y résidant (Lee et Wood, 1990). Une étude menée près de 20 ans plus tard et étendant la période d'analyse aux données de 2000 confirme ces conclusions. Les quartiers intégrés ne le sont pas restés au fil du temps et les populations noires apparaissent avoir peu à gagner dans la nouvelle dynamique (Friedman, 2008).

Ces résultats contredisent des hypothèses formulées par plusieurs auteurs, eux aussi inspirés par le modèle de la succession. Ces auteurs avancent que les populations d'origine asiatique et latino-américaine formeraient des zones « tampons » (*buffer*) entre des quartiers initialement dominés par des populations blanches ou noires. Il est ainsi possible de constater que la ségrégation résidentielle aurait tendance à diminuer dans les villes dont la population est la plus diversifiée. Cette diversité viendrait y réduire l'opposition entre les deux groupes sur le marché du logement (Frey et Farley, 1996). Une analyse détaillée de l'effet de l'accroissement de la diversité sur la ségrégation résidentielle indique cependant qu'il n'est pas identique pour tous les groupes. Ainsi, l'accroissement de la diversité a eu tendance à se traduire par une ségrégation accrue des Blancs, indiquant sans doute leur aversion à résider dans un espace mixte. Le même effet semble opéré pour les Hispaniques et les Asiatiques, surtout si leur population est en forte croissance. Enfin, ce sont bien les populations noires qui semblent bénéficier le plus de l'accroissement de la diversité, leur ségrégation se réduisant dans les villes où celle-ci est en progression (Iceland, 2004).

Les travaux précédents s'inspirent du modèle défini par l'écologie urbaine, ce qui en oriente les questions et les cadres d'analyse. Le contexte auquel ils s'intéressent détermine également en partie les orientations de recherche, sans compter la manière dont sont définis les groupes

ethnoculturels et donc, la diversité. Les travaux précédents insistent, par exemple, pour que soit abandonnée la catégorisation binaire entre Blancs et Noirs pour lui substituer une classification en six groupes – Blancs non Hispaniques, Noirs non Hispaniques, Hispaniques, Asiatiques non Hispaniques, Indiens d'Amérique et de l'Alaska et Autres (Friedman, 2008; Iceland, 2004; Lee et Wood, 1990; Reibel et Regelson, 2007; Wong, Reibel et Dawkins, 2007). Mais même si cette catégorisation est plus étendue, la plupart des travaux cités jugent opportun de souligner qu'elle masque de potentielles différences, par exemple, en ce qui a trait à l'expérience économique ou résidentielle de certains groupes.

Certains auteurs vont plus loin qu'une simple remise en question des catégories ethnoraciales mobilisées par la recherche. Inspirés par le cas de Los Angeles, une ville qui présente la particularité d'enregistrer une diversité supérieure à la moyenne à l'échelle de ses quartiers, ils remettent en question l'usage ou la pertinence même d'une analyse de nature ethnoculturelle ou raciale, du moins si elle est menée de manière conventionnelle. Imprégnée par les thèses postmodernes, en particulier en ce qui a trait à la fragmentation et à l'hybridation culturelle, cette approche de la ville en fait un objet soumis à des tensions contradictoires et dont les principes d'organisation diffèrent radicalement de ceux à l'œuvre au sein de la ville moderne (Dear et Flusty, 1998). Les identités ethniques y seraient plus fluides, ce qui se refléterait dans une forme urbaine plus hétérogène et composée d'une plus grande diversité de quartiers. Nijman (2000) va reprendre ces thèses en les appliquant à Miami. Il présente cette ville comme étant le modèle paradigmatique de cette nouvelle forme d'urbanisme, catégorisant New York, Chicago et Los Angeles comme des villes pré-, anciennement (*early*) et tardivement (*late*) industrielle. Une des différences qu'il met de l'avant pour distinguer Miami de Los Angeles et en faire le paradigme des villes à venir est le rôle central qu'y joue une immigration de masse dans la recomposition de la polarisation sociospatiale (Nijman, 2000). Ces débats sur la nature des villes se sont cependant essoufflés, au fur et à mesure que les critiques discutant les positions postmodernes mettaient en évidence leur caractère par trop radical ou infondé d'un point de vue empirique. Ces débats occultaient aussi le fait que ce qui était valable dans un contexte particulier, qu'il s'agisse de Los Angeles, New York ou Miami, peut s'avérer difficilement généralisable. Une fois ces distances et précautions prises, la position postmoderne aura eu le mérite de tenter une remise en question des modèles antérieurs et en particulier, de ceux hérités de l'écologie urbaine.

Il est possible de retrouver, sous une forme moins radicale, ce même souci de la prise en compte effective de la diversité au sein de certains travaux canadiens et européens, des contextes marqués par des relations interethniques souvent moins tendues et des immigrations diversifiées. L'immigration à destination de ces pays ne présente pas un profil unique (voir, par exemple, Ley, 1999). Les origines nationales des immigrants y sont nombreuses, tout comme leur statut d'immigration (Vertovec, 2007). Les immigrants y connaissent des trajectoires

socioprofessionnelles contrastées, même si elles sont majoritairement marquées par une période d'adaptation aux conditions prévalant sur le marché de l'emploi local. Les contextes de départ sont eux-mêmes variables, certains immigrants provenant de zones peu développées d'un point de vue urbanistique, alors que d'autres proviennent des plus grandes villes du monde. Les modes de vie qu'ils véhiculent sont de ce fait très variables et ils se traduisent dans des préférences et choix résidentiels plus diversifiés.

Ce dernier point est sans doute une des transformations importantes du régime migratoire à destination des pays du Nord. En effet, auparavant largement dominé par une image faisant de l'immigrant un « rural » arrivant en ville (cette image a été construite et reprise par les théories classiques de l'immigration, voir, pour une synthèse : Rea et Tripier, 2003), le régime migratoire actuel implique une variété de combinaisons possibles entre les situations de départ et celles de destination (Smith et King, 2012). Une manière d'analyser ces changements est de reprendre les thèses d'un ensemble de chercheurs européens sur les villes globales. L'urbain y apparaît d'abord comme généralisé, la ville fait place à une *métapolis* qui s'étend spatialement et imprègne les mentalités au-delà de ses frontières (Ascher, 1995). Il laisse ensuite une place grandissante aux individus et à ses modes de vie comme principe d'organisation. Selon cette perspective, il est possible de concevoir que les espaces résidentiels se forment non seulement selon des principes d'agrégation mobilisant des appartenances sociales ou ethnoculturelles, mais également selon des préférences qui en transcendent les frontières (Bourdin, 2005). Le choix d'une partie des immigrants récents de s'installer en périphérie peut ainsi véhiculer un certain « goût de la banlieue », partagé avec une partie de la population native. De même, la prédilection de certains groupes d'immigrants pour les « quartiers dorés » répond à la même attitude à privilégier un entre-soi exclusif qu'il est possible d'observer parmi les classes aisées nationales (Pinçon-Charlot, 1996; Pinçon, 1996). Enfin, ce découplage entre les modes de vie et plus largement, les attitudes, d'une part, et les appartenances ethnoculturelles, de l'autre, peut concerner des préférences plus générales, comme celle de devenir propriétaire. De nombreux travaux canadiens sur l'accession à la propriété des immigrants ont pu indiquer qu'il s'agissait d'une préférence largement partagée par plusieurs groupes et qui coïncidait avec la préférence dominante dans la société d'établissement (voir, par exemple, Balakrishnan et Wu, 1992; Ray et Moore, 1991).

Le brouillage possible des frontières ethniques et sociales par l'entremise de la diffusion des modes de vie ne se fait cependant pas dans un milieu urbain devenu sans aspérité. Plusieurs auteurs, en dialogue critique avec les travaux précédents, ont ainsi tenté d'élaborer un modèle capable de décrire la structure sociospatiale de la ville globale. Le schéma général auquel ces travaux aboutissent évoque le développement d'une ville à « trois vitesses », dont les composantes sont un ensemble de quartiers « citadelles » où se regroupent les classes socialement et économiquement dominantes, des « ghettos » ou quartiers marqués par la relégation où se

trouvent assigner à résidence les classes populaires et, entre ces deux extrêmes, une série de situations de mixité dominées par la présence des classes moyennes (Donzelot, 2004; Marcuse, 1997; Marcuse et van Kempen, 2000). Pris ensemble, ces trois processus contribueraient à la séparation accrue des populations et des quartiers qu'elles habitent. L'accroissement de la diversité à l'échelle des quartiers ne serait donc pas un produit concomitant de ces dynamiques et la ségrégation resterait la norme des villes dans un monde globalisé.

Comme on le constate, la diversité a dû mal à se frayer un chemin dans les travaux qui tentent de décrire la structure sociospatiale des villes et ses évolutions. Pourtant, avec l'accroissement de l'immigration à destination des pays du Nord et la transformation de leurs populations qui en découle, elle apparaît bien comme une réalité en devenir, voire plus commune qu'il n'y paraît. De même, il semble encore difficile à la recherche urbaine de prendre en compte les conséquences d'une diversification accrue de l'immigration, entre autres, en estimant si celle-ci se traduit par une diversité accrue à l'échelle des quartiers.

MONTRÉAL : MÉTROPOLE FLUIDE?

Une partie des constats énoncés par les travaux cités précédemment a été reprise récemment par une des auteures de la présente étude en collaboration avec une autre chercheure montréalaise. Elles notaient, dans un essai sur la géographie de l'immigration, qu'« aujourd'hui, l'Étranger [en référence aux célèbres digressions de Simmel], et notamment l'immigrant [...] est partout autour de nous » (Germain et Poirier, 2007 108). Non seulement l'immigration connaît une croissance continue, mais les nouvelles technologies du transport et de la communication modifient les rapports entre les groupes. Ces évolutions de la technologie transforment en effet l'espace-temps des sociétés contemporaines en créant de nouvelles proximités et des espaces inédits d'échange (Giddens, 1994). De ce fait, « les conditions d'un bon régime de proximité/distance ont donc beaucoup changé » (Germain et Poirier, 2007 108). Or, on sait depuis l'École de Chicago et en particulier, les travaux de Park, qu'un des gages d'une cohabitation dans un milieu dense comme la grande ville est de maintenir la bonne distance, que ce soit une certaine réserve lors des interactions publiques ou en fréquentant des espaces, dont le principe de formation, est le partage d'une passion commune (le jeu, la danse, le sport, etc.) (voir, par exemple, Park, 1990; Remy, 1990; Simmel, 1990). Toutefois, la compression des distances par les moyens de communication et la mobilité accrue des individus peut venir atténuer ces processus. La cohabitation n'est plus toujours un présupposé pour entretenir des relations avec des connaissances ou des proches.

La structure sociospatiale de la ville serait également en train de se transformer. En effet, si l'adage, repris à Park, qu'une distance sociale se traduit toujours par une distance spatiale, continue à inspirer largement les travaux sur la différenciation ethnoculturelle (voir, par exemple, White, Kim et Glick, 2005), il n'est pas infondé de penser que les choses se sont singulièrement compliquées dans le courant des dernières décennies. Pour rendre compte de cette complexité, le texte cité plus haut suggère de mobiliser les différentes significations du terme « fluide », pris comme substantif et adjectif, et dont une partie du sens nous vient de la physique (Germain et Poirier, 2007 110)². Parmi les définitions du terme, il est sans doute utile, pour notre propos, de souligner celles qui font référence à un corps liquide, qui peut prendre la forme du contenant dans lequel il est placé et qui s'écoule facilement, et qui est donc difficile à saisir, à appréhender. Il convient toutefois de souligner que cet usage du terme « fluide » est d'abord et avant tout à considérer comme une métaphore susceptible d'orienter le chercheur dans la compréhension de l'état de la situation actuelle (Germain et Poirier, 2007). La métaphore ne constitue pas un cadre descriptif ou explicatif en soi. Elle oriente seulement l'observation systématique du social et les propositions avancées pour en expliquer les mécanismes.

L'émergence de la métaphore suit d'ailleurs une réflexion sur l'histoire de l'immigration à Montréal et de la manière dont les différentes populations qui la composent s'y sont installées. Sans revenir en détail sur cette histoire, il importe d'en rappeler brièvement les principales périodes³. Pendant le XIX^e siècle, l'immigration à destination de Montréal est marquée par l'arrivée de différentes populations en provenance des îles britanniques. Ces immigrants s'installent dans des quartiers spécifiques, formant leurs propres réseaux communautaires et institutionnels, cet usage relativement segmenté de l'espace urbain permettant de contenir les tensions linguistiques. Au tournant du siècle, c'est au tour de deux groupes minoritaires, les Chinois et les Noirs, d'établir chacun leur quartier, sans qu'ils arrivent pour autant à y installer de véritables enclaves ethniques. Ce sera par contre le cas des Juifs en provenance de l'Europe de l'Est à partir de la fin du XIX^e siècle. Ils font ainsi figure de précurseurs pour un ensemble d'immigrations en provenance de l'Europe continentale. C'est à partir de ce moment que les « petites patries » vont se multiplier, en commençant par la formation de la « Petite Italie », suivie par l'apparition d'une concentration résidentielle de Grecs, puis de Portugais. Il ne s'agit cependant pas de territoires exclusifs, mais des lieux où se forment des dominances, parfois fortes, en ce qui a trait à la concentration résidentielle, l'activité commerciale ou communautaire. À la fin des années 1960, commence une nouvelle période, caractérisée par l'ouverture des

2 Cette acception de la notion de fluidité est donc différente de celle utilisée souvent pour contraster les définitions de l'ethnicité, comme le fait Alan B. Simmons (2010 :197) « ... those that view ethnicity as relatively fixed and those that see it as relatively fluid ».

3 Sur ce point, outre l'article déjà cité de Germain et Poirier (2007) qui fournit un excellent résumé, il est possible de se référer à quelques travaux plus anciens Linteau, P.-A. 1982. « La montée du cosmopolitisme montréalais ». Questions de culture, vol. 2, no IQRS, Québec, p. 23-53.; McNicoll, C. 1993. Montréal. Une société multiculturelle. Paris: Belin, 320 p.; Piché, V. 2003. « Un siècle d'immigration au Québec: de la peur à l'ouverture ». Dans La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle, sous la dir. de V. Piché et C. Le Bourdais, p. 225-263. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

politiques canadiennes et, plus tard, québécoises, à l'immigration non européenne. Les pays d'origine des immigrants vont connaître, à partir de ce moment, une forte diversification avec l'arrivée de différentes populations en provenance des pays dits du Sud. Cette période est marquée par des fluctuations dans les sources de l'immigration au gré des crises politiques internationales ou des cibles fixées par les politiques visant les nouveaux arrivants. Le Québec accueille ainsi préférentiellement des immigrants parlant le français, mais pas seulement. S'y sont installées successivement des personnes en provenance du Vietnam, de l'Amérique Centrale et du Sud, du Liban, d'Haïti, de l'Europe de l'Est, de la Chine, d'Asie du Sud et de l'Afrique de l'Ouest ou du Nord. Cet afflux d'immigrants en provenance de nombreuses régions du monde s'est traduit par l'apparition d'un ensemble de quartiers « multi- ou pluriethniques », lesquels semblent bien ancrés dans le paysage montréalais dès les années 1990. Ils se forment à partir d'un ensemble de quartiers où les nouveaux arrivants vont ajouter une composante supplémentaire à la diversité déjà présente. Mais ils émergent également dans des espaces autrefois homogènes, tant à proximité du centre-ville qu'en banlieue (voir, par exemple, Blanc, 1986; Charbonneau et Germain, 1998, 2002; Germain *et al.*, 1995; Meintel *et al.*, 1997).

À ces différentes périodes, il conviendrait d'en ajouter une supplémentaire. Elle serait marquée par deux traits distinctifs. D'une part, la dispersion de l'immigration se serait accentuée avec une forte mouvance résidentielle des populations, laquelle se traduirait par « la rapidité des changements dans le portrait ethnoculturel de nombreux quartiers » (Germain et Poirier, 2007 :115). D'autre part, la correspondance, autrefois relativement bien assurée, entre la présence de certains marqueurs ethniques et la présence d'immigrants, aurait tendance à s'estomper. Les enquêtes menées sur les lieux de culte liés aux nouveaux immigrants sont à cet égard révélatrices. Elles montrent que ces lieux de culte sont moins des infrastructures locales, comme ont pu l'être les églises ou les synagogues par le passé, que des infrastructures régionales, dont le pouvoir d'attraction s'exerce à l'échelle de la métropole (Germain et Gagnon, 2004; Germain, Gagnon et Polo, 2003). Leur installation n'est pas toujours bien perçue par les élus locaux et suscite la méfiance des voisins. Quelques cas auront d'ailleurs fait les manchettes des quotidiens provinciaux, nourrissant un sentiment de dépossession grandissant au sein de la majorité, lequel prendra corps dans la « crise » dite des « accommodements raisonnables ». Le texte longuement cité se conclut d'ailleurs sur un pronostic plutôt mitigé, puisqu'il « convient de se demander si la fluidité des territoires de l'ethnicité, sur le plan géographique, ne se conjuguerait pas à d'autres facteurs pour induire un espace d'inconfort chez les Montréalais qui ne se perçoivent pas d'origine immigrante » (Germain et Poirier, 2007 :120).

S'il est difficile de se prononcer sur ce dernier point, l'outillage méthodologique pour y répondre dépassant le cadre de la présente étude⁴, il est possible, en revanche, de vérifier si l'espace montréalais présente effectivement la fluidité supposée par la métaphore. Pour avancer sur point, il importe de la rendre opérationnelle. L'hypothèse générale de la fluidité des territoires de l'ethnicité peut ainsi se décomposer en au moins trois hypothèses spécifiques :

- l'évolution de la diversité ethnoculturelle se produit selon une distribution spatiale qui ne présente pas de modèle clair (hypothèse 1);
- l'accroissement de la diversité ethnoculturelle à l'échelle des quartiers n'est pas dépendante du niveau antérieur de diversité (hypothèse 2);
- les variations de la diversité ethnoculturelle sont liées à la mobilité résidentielle de plusieurs groupes minoritaires et ne dépendent pas de leur concentration relative dans certains espaces au début de la période d'observation (hypothèse 3).

MÉTHODE

Pour décrire la diversité ethnoculturelle à Montréal, nous avons choisi d'avoir recours à la variable « minorité visible » incluse dans les recensements depuis 1981. Elle est définie selon la loi sur l'équité en matière d'emploi de 1986 : est considérée comme minorité visible toute personne non autochtone et qui n'est pas de race blanche ou n'a pas la peau blanche. Jusqu'au recensement de 1991, l'appartenance à une minorité visible était déduite d'un ensemble de réponses apporté aux questions sur la langue maternelle, l'origine ethnique et le lieu de naissance. Après cette date, il s'agit d'une déclaration de la personne dans le cadre d'une question sur l'appartenance à un « groupe de population ». La question est précédée d'une notice explicative mentionnant les dispositions légales encadrant la collecte de cette information. La personne est invitée à choisir dans une liste fermée le groupe de population auquel elle appartient (Blanc, Chinois, Sud-Asiatique, Noir, etc.). Cette liste est suivie par une catégorie « autre », pour laquelle il est demandé au répondant de préciser sa réponse. Les répondants ont la possibilité de cocher plusieurs réponses, lesquelles sont alors classées sous la catégorie « minorités visibles multiples ». La question sur le « groupe de population » est incluse dans le questionnaire long du recensement (le 2B) et n'est donc posée qu'à un échantillon de la population (20 %) ⁵.

4 Pour répondre à cette question, il est nécessaire de disposer soit d'une base de données récente reprenant des informations sur les attitudes ou les relations sociales, soit d'une enquête de terrain à caractère ethnographique portant sur la cohabitation interethnique. C'est cette seconde voie que nous explorons actuellement dans le cadre d'un projet de recherche intitulé « La ville à l'épreuve de la diversité : la cohabitation interethnique dans les quartiers moyens de Montréal » et financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). La présente étude en constitue une des explorations statistiques de cadrage.

5 Pour plus de détails, voir la page suivante : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/rp-guides/visible_minority-minorites_visibles-fra.cfm (consultée le 7 juillet 2012).

Cette variable a fait l'objet de plusieurs critiques. La principale d'entre elles concerne le recours qui est fait à la notion de race et au phénotype pour la définir. Un tel recours aurait pour effet indirect de réifier une série d'identités, les constituant en « communautés imaginaires » dont certains traits ne seraient pas dépourvus de préjugé (Elbaz et Murbach 1993 cités par Simon, 1997). Il convient en effet d'éviter de réifier les groupes ethniques en catégorie figée, l'ethnicité étant de fait un objet multidimensionnel, lequel se laisse mal saisir par les taxinomies statistiques (Simon, 1997). Cette difficulté ne doit pas pour autant exonérer le chercheur d'en tenir compte dans ses analyses. Les sciences sociales canadiennes ont ainsi montré, de manière continue, que les inégalités sociales, de santé et de logement se structurent en partie le long d'une ligne de classement ethnoculturel (pour une synthèse, voir Gee, Kobayashi et Prus, 2006). Le contexte urbain est d'ailleurs une des scènes où interviennent ces processus de classement, la visibilité ou l'invisibilité des différences y étant un principe suivant lequel les individus peuvent régler leurs conduites, par exemple, dans les espaces publics ou ceux de la proximité (pour des exemples sur Montréal, voir Germain, 2005; Germain *et al.*, 1995; Ledoyen, 2004; Ledoyen, Dansereau et Séguin, 2001).

La variable de « minorité visible » présente également l'avantage d'avoir connu peu de modifications au cours des derniers recensements, du moins après l'introduction d'une question sur le « groupe de population ». Il est donc possible d'en comparer les résultats dans le temps. Ce n'est pas le cas pour la variable de l' « origine ethnique », dont la formulation de la question et les choix de réponse ont évolué de manière importante depuis le milieu des années 1990, rendant l'utilisation de cette variable problématique. La « langue maternelle » aurait pu constituer une alternative intéressante. Elle permet, entre autres, de distinguer des populations regroupées sous la catégorie « n'appartient pas à une minorité visible », en particulier les personnes issues d'immigrations plus anciennes, comme les Italiens, les Grecs ou les Portugais, ou plus récentes, comme les russophones. Cette variable a d'ailleurs été utilisée par d'autres chercheurs dans leurs travaux sur la ségrégation résidentielle (Apparicio et Séguin, 2002). Il sera intéressant à l'avenir de reproduire le type d'analyse conduit dans la présente étude en utilisant cette variable pour voir quel impact ce changement de catégorie pourrait avoir sur les résultats obtenus.

L'unité spatiale à partir de laquelle la diversité sera mesurée est celle des aires de diffusion (AD). Elles comptent en moyenne de 400 à 600 résidents. Cette échelle spatiale est préférée aux secteurs de recensement (SR), de plus grande taille et souvent utilisé par les travaux antérieurs, parce qu'elle nous semblait plus adapter pour rendre compte de la structure spatiale de Montréal.

Plusieurs travaux de terrain antérieurs et un actuallement en cours, nous ont fait prendre la mesure de l'hétérogénéité des espaces résidentiels montréalais (Germain *et al.*, 1995; Germain et Leloup, 2006)⁶.

La justification du choix des AD se fait également en lien avec des travaux antérieurs qui ont montré que la diversité mesurée à l'échelle des SR pouvait dissimuler des processus de ségrégation à l'échelle des blocs ou des îlots (pour Montréal, sur le cas de la pauvreté, voir Apparicio *et al.*, 2008). Ces différents travaux véhiculent l'idée que la ségrégation résidentielle devrait logiquement augmenter au fur et à mesure que l'échelle d'analyse s'affine et inversement, que la diversité devrait décroître (Allen et Turner, 1995). Une diversité observée à une échelle spatiale fine devrait donc être garante d'une diversité accrue à des échelles plus élevées.

Une mise en correspondance des définitions des AD de 2001 et de 2006 était toutefois nécessaire. Les modifications apportées entre les deux recensements au découpage géographique comportaient des divisions de certaines d'entre elles ou des modifications de leur frontière. Pour comparer les données des deux recensements, nous avons appliqué le découpage de 2001 aux AD de 2006. Statistique Canada fournit un fichier de correspondances à cet effet, lequel reprend les AD de 2001 et 2006, le type de modifications survenues entre les deux recensements et la proportion du territoire de chaque AD de 2006 qui se retrouve dans une AD de 2001. Lorsqu'une AD n'a pas été modifiée entre les deux recensements, cette proportion est égale à un. Les données de population de 2006 ont été multipliées par ces proportions afin de recomposer les AD de 2001. Les données de 2006 constituent donc une estimation de la population réelle.

Afin de mesurer la diversité ethnoculturelle, nous avons eu recours à l'indice d'entropie ($H2$) :

$$H2 = - \sum_{i=1}^n [(P_{ij} / P_j) \ln(P_{ij} / P_j)] / \ln n$$

où n est le nombre de groupes, P_{ij} est la population du groupe i dans l'unité spatiale j et P_j est la population totale de l'unité spatiale j (ou la somme des populations des groupes). L'indice d'entropie varie de 0 (spécialisation maximale) à 1 (diversification maximale) (Apparicio, Petkevitch et Charron, 2005).

⁶ Voir note 2.

Nous voulions également savoir si la diversité se manifeste dans des espaces spécifiques de la métropole (hypothèse 1). Pour obtenir une réponse à cette interrogation, nous avons utilisé un indice communément employé afin de mesurer l'autocorrélation spatiale : le I de Moran. Cet indice fournit d'abord une appréciation globale de l'autocorrélation spatiale d'un phénomène. Il varie entre -1 (autocorrélation négative) et 1 (autocorrélation positive), et est défini de la manière suivante :

$$I = \frac{N}{\sum_i \sum_j w_{ij}} \frac{\sum_i \sum_j (X_i - \bar{X})(X_j - \bar{X})}{\sum_i (X_i - \bar{X})^2}$$

où w est un élément de la matrice des poids spatiaux; N est le nombre total de mesures; X est la variable d'intérêt⁷. L'interprétation de la valeur de cet indice se fait sur une base inférentielle. Elle est reportée à une valeur théorique et transformée en une valeur de Z . En un mot, il est possible de savoir si la valeur retournée par l'indice est significative par rapport à une hypothèse nulle, laquelle suppose que les phénomènes étudiés se distribuent de manière aléatoire dans l'espace (autocorrélation spatiale nulle).

L'indice de Moran a également fait l'objet de développements qui permettent de le mesurer à l'échelle d'une unité spatiale pour voir si elle est autocorrélée avec ses voisines ou non (Anselin, 1995). Nous utiliserons cette mesure locale de l'autocorrélation spatiale pour voir si la diversité ethnoculturelle en 2001 et 2006, ainsi que son évolution mesurée par le taux de variation intercensitaire, présente des schémas spatiaux spécifiques.

Dans la présente étude, nous cherchons également à savoir si la diversité ethnoculturelle s'accroît plus dans les espaces déjà diversifiés (hypothèse 2). Si c'est le cas, l'hypothèse générale de la fluidité de l'espace montréalais serait infirmée, puisque la diversité aurait tendance à s'accroître dans des quartiers où les groupes de minorité visible sont déjà installés. Pour répondre à cette question, des analyses cartographiques seront produites pour comparer visuellement la distribution spatiale de la diversité ethnoculturelle en 2001 et son évolution entre les deux recensements. Cette analyse sera complétée par le calcul du taux de corrélation entre la diversité au début de la période d'observation et le taux de variation entre 2001 et 2006.

En complément aux analyses descriptives précédentes, un modèle linéaire a été spécifié en vue d'expliquer l'évolution de la diversité ethnoculturelle entre 2001 et 2006. La variable dépendante du modèle est le taux de variation (brut) de l'indice d'entropie entre les deux recensements. Les variables indépendantes introduites dans le modèle sont les quotients de localisation (QL) de tous

⁷ Les poids spatiaux ont été calculés en utilisant une méthode «Queen» d'ordre 1.

les groupes minoritaires en 2001⁸ et les taux de variation (bruts) pour chaque groupe, qu'il soit une minorité visible ou non. L'ensemble de ces variables a été mesuré à l'échelle des AD. Le modèle permettra d'identifier si l'accroissement de la diversité est lié à la surreprésentation de certains groupes dans certains quartiers ou à l'arrivée de certains groupes spécifiques (hypothèse 3).

Le modèle complet prend la forme suivante :

$$\Delta H2_j = \beta_0 + \beta_{1i} QL_{ij} + \beta_{2i} \Delta MIN_{ij} + \varepsilon_j$$

où j correspond aux AD, i aux groupes de minorité visible, $\Delta H2$ à la variation de l'indice d'entropie pour chaque AD, QL aux quotients de localisation des groupes de minorité visible pour chaque AD et ΔMIN à la variation des effectifs des groupes de minorité visible pour chaque AD.

RÉSULTATS

Le tableau 1 reprend les catégories de minorité visible et en présente les effectifs, pourcentages et taux de croissance pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Les résultats que nous obtenons à partir de ces catégories et pour les AD composant la RMR de Montréal sont en concordance avec les évolutions récentes de l'immigration. En effet, les données disponibles auprès du ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC) montrent que les dix premiers pays d'origine de l'immigration à destination du Québec sont, pour la période 2002-2006, et par ordre d'importance : l'Algérie, la Chine, la France, le Maroc, la Roumanie, la Colombie, le Liban, Haïti, l'Inde et le Pakistan (MICC, 2007). Ces données nous informent également que le Québec aura accueilli 209 456 nouveaux arrivants durant cette période, dont une large proportion (75 %) a déclaré lors de sa sélection ou de son admission souhaiter s'installer à Montréal, confirmant le rôle de la métropole en tant que porte d'entrée au Québec pour une majorité d'immigrants.

Il n'est dès lors pas surprenant de constater que les catégories Chinois et Arabe se sont accrues de manière significative entre 2001 et 2006. Une autre catégorie qui a connu une forte croissance est la catégorie Latino-Américain, alors qu'un seul pays, la Colombie, apparaît dans la liste

⁸ Le quotient de localisation d'un groupe pour une unité spatiale donnée s'obtient par la division du pourcentage de la population qu'il représente dans cette unité par son pourcentage dans la population totale. Il est donc égal à un si ces deux proportions sont égales, supérieur à un si le groupe est surreprésenté dans une unité spatiale et inférieur à un s'il y est sous-représenté. Le modèle ne reprend que les QL des groupes minoritaires. Si l'ensemble des QL est introduit, il se crée, par définition, une colinéarité parfaite entre eux.

précédente⁹. Globalement, c'est l'ensemble des groupes de minorité visible qui ont connu une croissance supérieure à la croissance de la population totale de la RMR, alors que le groupe des personnes n'appartenant pas à une minorité visible a connu un accroissement faible (légèrement supérieur à un pour cent).

Tableau 1 : Description de la population selon les groupes de minorité visible.

	2001		2006		Variation
	N	%	N	%	
Chinois	51770	1,5	70383	2,0	36,0
Asiatique du Sud	57975	1,7	69645	2,0	20,1
Noir	139025	4,1	166846	4,7	20,0
Philippin	17965	0,5	23118	0,7	28,7
Latino-Américain	53245	1,6	73554	2,1	38,1
Asiatique du Sud-Est	39525	1,2	43967	1,2	11,2
Arabe	67645	2,0	97047	2,7	43,5
Asiatique de l'ouest	11615	0,3	14296	0,4	23,1
Coréen	3755	0,1	4362	0,1	16,2
Japonais	2320	0,1	2679	0,1	15,5
Minorité visible, n.i.a.	6750	0,2	3320	0,1	-50,8
Minorité visible multiple	5970	0,2	9844	0,3	64,9
Pas une minorité visible	2918515	86,4	2957003	83,6	1,3
Total	3376075	100,0	3536064	100,0	4,7

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006, calcul des auteurs.

Cet accroissement des groupes de minorité visible à l'échelle de la population totale se traduit par une augmentation du niveau moyen de diversité ethnoculturelle observée à l'échelle des AD. La moyenne de l'indice d'entropie passe en effet de 0,1697 en 2001 (écart-type = 0,1677) à 0,2079 (écart-type = 0,1752). Ces chiffres traduisent des niveaux moyens de diversité relativement faible comparativement à d'autres villes, y compris canadiennes (Toronto ou Vancouver, par exemple), où la proportion d'immigrants et de groupes de minorité visible est beaucoup plus élevée. Il est d'ailleurs intéressant de les comparer à l'indice d'entropie calculé à l'échelle de la métropole. L'indice se fixe ainsi à 0,2614 en 2001 et 0,3020 en 2006. Il s'agit toutefois d'interpréter cette

9 Le Mexique apparaît toutefois en 11^e position et le Pérou en 15^e. L'immigration en provenance d'Amérique-Latine apparaît donc diversifier. Il est aussi possible que des changements dans la manière de mesurer la catégorie Latino-Américain dans le recensement soient à l'origine de cet écart. Nous n'avons cependant trouvé aucun élément évoquant un tel problème dans les documents techniques du recensement. Néanmoins, cette catégorie peut présenter des limites, les populations en provenance d'Amérique du Sud et Centrale étant très diversifiées d'un point de vue ethnoculturel.

valeur « théorique » de la diversité ethnoculturelle avec prudence. En effet, il est impossible à certains groupes d'être distribués localement dans la proportion qu'ils représentent dans la population totale, leurs effectifs réduits ne leur permettant pas – à titre d'illustration, mentionnons qu'il y a 5837 AD dans notre base de données.

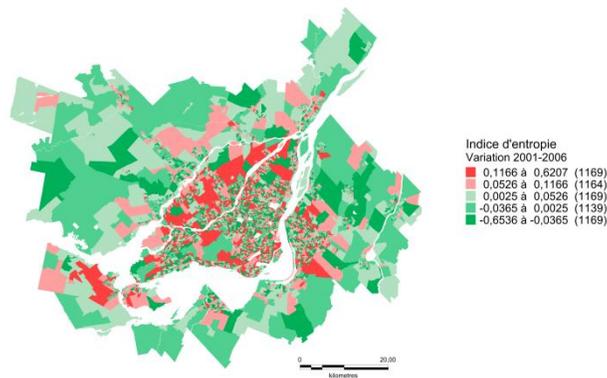
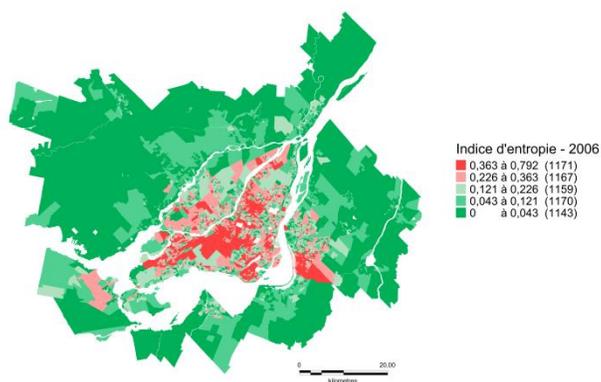
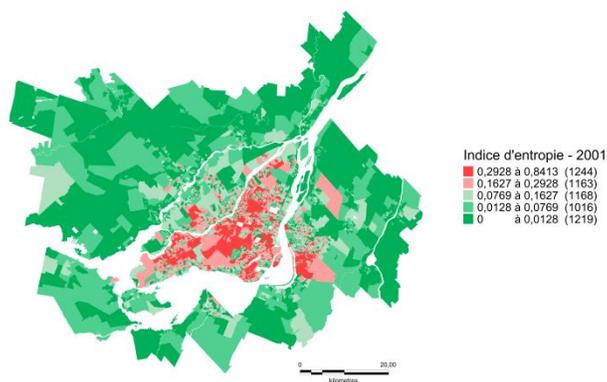
À l'échelle des AD, le taux de croissance moyen entre 2001 et 2006 de l'indice d'entropie s'est fixé à 0,0382 (écart-type = 0,1036). À nouveau, il s'agit d'un chiffre relativement modeste. Il convient toutefois de noter la forte variabilité que ce taux présente autour de sa moyenne, comme l'indique son écart-type. La variation de la diversité ethnoculturelle est donc hétérogène d'une AD à l'autre. Comme il s'agit d'une échelle fine, il est possible que la croissance de la diversité ethnoculturelle se produise à une échelle plus large et selon un schéma spatial spécifique.

Afin d'avancer sur cette question, trois cartes (figure 1) présentent successivement les résultats de l'indice d'entropie en 2001, en 2006 et son taux de variation brut entre les deux périodes. Les deux premières cartes montrent la relative stabilité de la diversité ethnoculturelle. Ainsi, elle semble se concentrer sur l'île de Montréal et dans les proches banlieues, en particulier à Laval et Longueuil. Cette impression de stabilité est renforcée par les résultats obtenus à l'aide de l'indice de Moran qui sert à mesurer l'autocorrélation spatiale globale d'un phénomène. Il se fixe à 0,6821 en 2001 et à 0,6734 en 2006. Le niveau d'autocorrélation de la diversité ethnoculturelle apparaît donc constant entre 2001 et 2006. Cette relative constance du phénomène se retrouve également confirmée par l'indice local de Moran et la classification qu'il permet d'opérer des unités territoriales (résultats disponibles sur demande). Les classes ainsi formées évoluent peu entre les deux recensements. La classe qui regroupe des unités proches dans l'espace et dont l'indice d'entropie est élevé est sensiblement la même pour les deux recensements.

Le résultat précédent indique une possible dispersion de la diversité ethnoculturelle en dehors des espaces où elle se retrouve traditionnellement, à savoir le centre de la RMR et ses banlieues proches. C'est ce qu'indique également la carte du taux de variation de l'indice d'entropie. Les AD appartenant aux deux catégories correspondant à un accroissement de l'indice apparaissent disperser à l'échelle de la métropole. Si l'accroissement de la diversité ethnoculturelle se poursuit dans les espaces centraux, elle progresse également dans des espaces plus éloignés du centre. Il semble ainsi particulièrement marquer sur l'île de Laval, dans des centres périphériques de la RMR (Saint-Jérôme au nord, Hudson et Vaudreuil à l'ouest, Repentigny, Charlemagne, Lachenaie et Le Gardeur vers le nord-est, par exemple), ainsi que dans des espaces plus éloignés du centre-ville¹⁰.

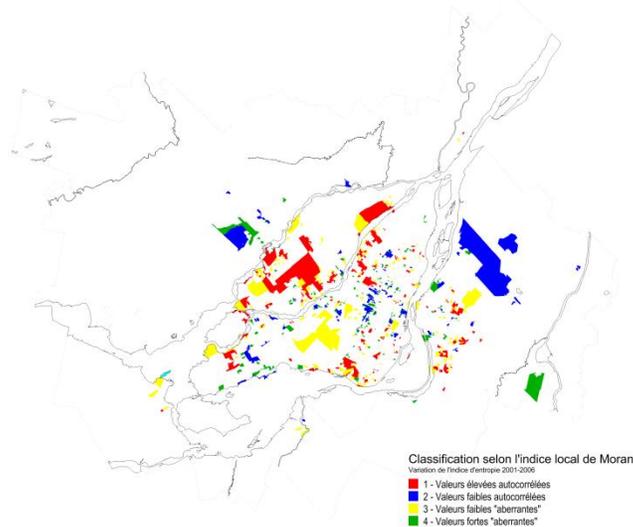
10 Pour faciliter l'interprétation des cartes, une carte des subdivisions administratives de la RMR de Montréal est présentée en annexe.

Figure 1 : Indice d'entropie en 2001 et 2006 et variation 2001-2006.



Cet accroissement de la diversité ethnoculturelle se produit par ailleurs sans que se dégage un schéma spatial clair. L'indice de Moran calculé pour le taux de variation de l'indice d'entropie retourne une valeur faible de 0,0486 comparativement à celles obtenues pour l'indice d'entropie en 2001 et 2006, même s'il est encore significatif, traduisant une faible autocorrélation spatiale positive. Le calcul de l'indice local de Moran confirme cette tendance. La classification des AD basée sur sa valeur permet d'extraire peu d'agrégats dans l'espace de la métropole (voir figure 2).

Figure 2 : Classification des AD selon la variation de leur indice d'entropie



Les deux premières catégories qui permettent d'identifier des espaces en forte croissance (en rouge) ou décroissance (en bleu) du point de vue de leur diversité ethnoculturelle couvrent une faible portion de l'espace de la RMR. Un seul agrégat d'importance se dégage de l'analyse. Il est constitué d'un ensemble d'AD de l'île de Laval, lesquelles s'étendent du centre de sa rive sud pour suivre un axe de diffusion s'élargissant vers le nord. L'île de Laval comporte un autre agrégat significatif dans sa partie est. Les autres agrégats associés à une augmentation de la diversité ethnoculturelle sont tous de plus petite dimension et leur distribution spatiale apparaît éparpillée entre l'île de Montréal et la Rive-Sud. Les agrégats d'AD qui ont connu une diminution de leur diversité ethnoculturelle sont également peu nombreux. Le plus large en termes de superficie se situe sur la Rive-Sud, le second en importance sur la Rive-Nord, les autres, de plus petites dimensions, se retrouvant principalement sur l'île de Montréal.

Un autre indicateur de la dispersion de la diversité ethnoculturelle est constitué par le taux de corrélation entre le niveau de celle-ci en 2001 et le taux de variation observé entre les deux recensements. Il se fixe à $-0,2354$ ($N = 5837$, $p < 0,0001$). La variation de l'indice d'entropie apparaît négativement associée au niveau d'entropie au début de la période (2001). Il s'agit toutefois d'un niveau de corrélation faible, bien que significatif. La progression de la diversité ethnoculturelle aura donc été plus forte entre 2001 et 2006 dans les AD dont le niveau de diversité n'était pas le plus élevé au début de la période. Ce résultat plaide également en faveur de l'hypothèse de la dispersion de la diversité ethnoculturelle dans l'espace de la métropole et renforce une interprétation en termes de fluidité.

Le niveau de diversité ethnoculturelle n'est cependant pas le seul élément qui peut orienter l'évolution du phénomène à l'échelle des quartiers. Ainsi, les études citées plus haut font souvent référence à un processus de transition, impliquant au moins deux groupes — le plus souvent les Blancs et les Noirs dans le cas des États-Unis —, ou parfois plusieurs. De surcroît, l'évolution du niveau de diversité ethnoculturelle peut aussi être influencée par une concentration accrue d'un ou plusieurs groupes à l'échelle des quartiers. Autrement dit, deux phénomènes qu'il convient de distinguer peuvent être à l'origine de l'accroissement de la diversité ethnoculturelle dans un quartier : la mobilité entre quartiers des groupes ou, au contraire, leur concentration accrue dans des espaces qu'ils occupaient déjà.

Pour tenter de distinguer l'impact de ces deux phénomènes dans le cas de Montréal, nous avons construit un modèle de régression dont la variable indépendante est le taux de variation de l'indice d'entropie entre 2001 et 2006. Pour en expliquer les variations observées à l'échelle des AD, nous avons introduit deux ensembles de variables dans le modèle. Le premier reprend les quotients de localisation calculés pour les groupes de minorité visible. Ces variables sont introduites dans le modèle pour évaluer l'effet de la concentration relative des groupes dans l'espace sur la variation de la diversité ethnoculturelle. Le second ensemble est composé des taux de variation des effectifs de chaque groupe de minorité visible, y compris les personnes n'appartenant pas à une minorité visible. Ces variables permettent d'identifier l'effet de la distribution des différents groupes à l'échelle des AD sur l'évolution de la diversité ethnoculturelle.

Les résultats pour le modèle de régression linéaire sont résumés dans le tableau 2. Le coefficient de détermination ajusté (R -carré ajusté) indique une qualité d'ajustement satisfaisante du modèle aux données. Le modèle permet d'expliquer 60 % de la variation de la diversité ethnoculturelle à l'échelle des AD. Une analyse menée pour détecter la colinéarité a été conduite et ses résultats ne fournissent pas de raison de s'inquiéter que celle-ci affecte les estimations des coefficients (voir la valeur maximale de l'indice de conditionnement). En revanche, l'analyse des résidus a mis en évidence un possible problème d'hétéroscédasticité. Pour éviter que ce problème affecte la

qualité des estimations, nous avons eu recours à la méthode et au test élaborés par White (1980). Les erreurs-types, les valeurs de t et des probabilités critiques p reprises dans le tableau 2 sont celles obtenues à l'aide de cette méthode (White). Enfin, le I de Moran a été calculé pour les résidus du modèle. Sa valeur faible indique qu'ils ne sont pas autocorrélés dans l'espace.

Tableau 2 : Modèle de régression linéaire sur la variation de l'indice d'entropie

Paramètres	Coefficients	Erreurs-types	t	p	Coefficients standardisés
Constante	0.02550	0.00145	17.57	<.0001	0
<i>Quotients de localisation</i>					
Chinois	-0.00310	0.00086904	-3.56	0.0004	-0.08110
Asiatique du Sud	-0.00116	0.00060247	-1.93	0.0533	-0.03453
Noir	-0.00027002	0.00083292	-0.32	0.7458	-0.00453
Philippin	0.00025181	0.00032357	0.78	0.4365	0.01271
Latino-Américain	-0.00116	0.00060575	-1.92	0.0552	-0.02374
Asiatique du Sud-Est	0.00015464	0.00067112	0.23	0.8178	0.00425
Arabe	-0.00231	0.00075385	-3.06	0.0022	-0.04890
Asiatique de l'ouest	-0.00089763	0.00038847	-2.31	0.0209	-0.03592
Coréen	-0.00040107	0.00024188	-1.66	0.0973	-0.02796
Japonais	-0.00022398	0.00026296	-0.85	0.3944	-0.01591
Minorité visible, n.i.a.	-0.00075157	0.00032326	-2.32	0.0201	-0.03353
Minorité visible multiple	0.00006863	0.00042733	0.16	0.8724	0.00323
<i>Taux de variation</i>					
Chinois	0.00096055	0.00013217	7.27	<.0001	0.21511
Asiatique du Sud	0.00085151	0.00009378	9.08	<.0001	0.19986
Noir	0.00110	0.00004541	24.16	<.0001	0.34760
Philippin	0.00126	0.00011658	10.83	<.0001	0.14868
Latino-Américain	0.00146	0.00006402	22.75	<.0001	0.31483
Asiatique du Sud-Est	0.00148	0.00009716	15.20	<.0001	0.25860
Arabe	0.00105	0.00006179	17.07	<.0001	0.28306
Asiatique de l'ouest	0.00125	0.00017699	7.05	<.0001	0.13369
Coréen	0.00142	0.00038591	3.68	0.0002	0.07338
Japonais	0.00154	0.00055996	2.75	0.0060	0.05460
Minorité visible, n.i.a.	0.00169	0.00020670	8.18	<.0001	0.12073
Minorité visible multiple	0.00219	0.00035133	6.24	<.0001	0.13338
Pas une minorité visible	-0.00013007	0.00001029	-12.64	<.0001	-0.23294

N = 5793; R-carré = 0,6065; R-carré ajusté = 0,6048; Indice de conditionnement max. = 4,2498; I de Moran pour les résidus = 0,0061

Note : les erreurs-types, les valeurs de t et les probabilités critiques p sont corrigés pour l'hétéroscédasticité

Dans l'ensemble, les coefficients de régression confirment les résultats cartographiques et bivariés mentionnés plus haut. En effet, les coefficients liés aux quotients de localisation sont liés négativement à la variation de la diversité ethnoculturelle. Peu d'entre eux sont toutefois significatifs. C'est le cas pour le groupe des Chinois, des Asiatiques du Sud, des Latino-Américains, des Arabes, des Asiatiques de l'ouest et des minorités visibles non précisées (n.i.a.). À l'inverse, les coefficients liés aux taux de variation des différents groupes sont tous positifs, à l'exception de celui du groupe n'appartenant pas à une minorité visible. Tous ces coefficients sont significatifs. Il semble donc bien que l'accroissement de la diversité ethnoculturelle ne soit pas dépendant de la concentration de certains groupes dans certains espaces, mais qu'il est une conséquence de la mobilité différentielle des groupes entre quartiers. Il convient toutefois de nuancer et préciser ce constat.

En effet, les coefficients du modèle sont relativement faibles. Ainsi, si l'on s'intéresse aux taux de variation, les coefficients indiquent que l'entrée d'un membre d'un groupe de minorité visible dans une AD fait varier en moyenne l'indice d'entropie d'un peu plus d'un millième. Autrement dit, il faut en moyenne qu'une dizaine de membres d'un groupe de minorité visible entre dans une AD pour que l'indice d'entropie y augmente d'un point de pourcentage. Ce chiffre peut paraître faible, mais pour des groupes de petite taille il n'est atteint que dans un nombre réduit de cas.

Si nous nous intéressons aux groupes les plus importants, il est possible de constater les éléments suivants : 25 % des AD ont une population chinoise qui s'est accrue de 5 personnes ou plus et 10 % de 20 personnes ou plus – moyenne de 3,2, écart-type de 23,1 et médiane de 0; 25 % des AD ont une population noire qui s'est accrue de 15 personnes ou plus et 10 % de 40 personnes ou plus – moyenne de 4,8, écart-type de 32,7 et médiane de 0; 25 % des AD ont une population latino-américaine qui s'est accrue de 10 personnes ou plus et 10 % de 25 personnes et plus – moyenne de 3,5, écart-type de 22,3 et médiane de 0; 25 % des AD ont une population arabe qui s'est accrue de 10 personnes ou plus et 10 % de 30 personnes ou plus – moyenne de 5,0, écart-type de 27,7 et médiane de 0; 25 % des AD ont une population de personnes n'appartenant pas à une minorité visible qui s'est accrue de 25 personnes ou plus et 10 % de 99 personnes ou plus – moyenne de 6,6, écart-type de 185,4 et médiane de -15.

Les chiffres précédents soulignent d'abord la grande variabilité des mouvements de population à l'échelle des AD. Les écarts-types des taux de variation sont largement supérieurs aux moyennes. Les chiffres montrent ensuite qu'une proportion significative d'AD reçoit un nombre accru de personnes appartenant à un groupe de minorité visible. La médiane est une statistique intéressante à prendre en compte ici. Elle se fixe à 0 pour tous les groupes de minorité visible. Dans tous les cas, les effectifs de ces groupes se sont seulement réduits dans 10 % des AD, sauf pour le groupe de minorité visible noire qui a vu sa population se réduire dans un quart des AD. Autrement dit, le taux de variation des groupes de minorité visible suit une distribution typique qui inclut 10 %

d'AD où leur effectif s'est réduit, environ 60 % d'AD où leur effectif est inchangé (dans la plupart des cas, il s'agit d'AD où le groupe n'est tout simplement pas présent) et 25 % où leur effectif est en croissance. Par contre, le groupe de population n'appartenant pas à une minorité visible a une médiane négative, ce qui indique que, dans au moins la moitié des AD, ce groupe a diminué.

Une autre manière de rendre compte des résultats est de s'intéresser aux coefficients standardisés de la régression. Ils indiquent quel effet la variation d'un écart-type d'une variable indépendante produit sur la variation de l'écart-type de la variable dépendante. Par exemple, pour le taux de variation du groupe de minorité visible chinoise, la variation d'un écart-type de cette variable, qui se fixe à 23,1, correspond à une variation de 0,2151 fois 0,1036, l'écart-type du taux de variation de l'indice d'entropie, soit une variation de 2,2 points. Une telle variation positive du groupe de minorité visible chinoise s'observe pour 10 % des AD. Le tableau 3 reprend ces chiffres pour les groupes de minorité visible dont l'effet multiplicateur de la variation d'un écart type est au moins de 0,20. Parmi les groupes de minorité visible, il montre que ce sont les groupes de minorité visible noire, latino-américaine et arabe qui ont un effet plus marqué sur l'évolution de la diversité ethnoculturelle. La catégorie n'appartenant pas à une minorité visible a également un effet, mais négatif. La dernière colonne du tableau indique le pourcentage d'AD pour lesquelles une variation positive d'un écart-type ou plus est observée. Elle montre qu'au total peu d'AD sont concernées par une telle variation.

Tableau 3 : Variation de l'écart-type de l'indice d'entropie selon les coefficients standardisés

Groupes de minorité visible	Variation de l'indice d'entropie correspondant à la variation du groupe d'un écart-type	% des AD où la variation du groupe est égale ou supérieure à un écart-type
Chinoise	2,23	10 %
Noire	3,60	13 %
Latino-Américaine	3,26	12 %
Arabe	2,93	12 %
Asiatique du Sud-Est	2,68	9 %
Asiatique du sud	2,07	8 %
Pas une minorité visible	-2,41	6 %

Les coefficients standardisés permettent également de comparer les variables indépendantes entre elles, même si elles sont mesurées sur des échelles différentes. Il est ainsi possible de comparer directement entre eux les effets des quotients de localisation et des taux de variation. Les coefficients standardisés confirment que les quotients de localisation ont des effets réduits sur la variation de l'indice d'entropie entre les deux recensements.

Les résultats précédents pourraient laisser penser que l'évolution de la diversité ethnoculturelle est modeste à Montréal et que sa diffusion reste restreinte à quelques quartiers. Il est vrai que la moyenne de la variation de l'indice d'entropie est modeste entre les deux recensements – rappelons qu'elle s'élève à 3,82 points. Cependant, comparée aux chiffres du tableau 3, il apparaît que l'entrée des membres d'un seul groupe de minorité visible, même en nombre limité, peut expliquer un tel niveau de variation pour environ 10 % des AD. De plus, les effets de la mobilité de différents groupes s'additionnent pour atteindre des niveaux d'accroissement de la diversité ethnoculturelle supérieurs à la moyenne. C'est ce qui explique le fait qu'un cinquième des AD a un indice d'entropie qui a cru de 11 points ou plus durant la période – voir figure 1. Enfin, des variations, certes modestes, peuvent tout de même avoir une signification à une échelle fine comme celle des AD. L'arrivée de quelques dizaines de personnes appartenant à une ou plusieurs minorités visibles peut être perçue par le reste de la population d'un bloc ou d'un îlot – rappelons que les AD comptent en moyenne entre 400 et 600 résidents. La diversité ethnoculturelle n'atteint certes pas des niveaux élevés à Montréal, mais elle est en progression significative à l'échelle des AD.

CONCLUSION

Notre étude montre bien que la diversité ethnoculturelle est un phénomène marqué par la fluidité à Montréal. Sa croissance s'est produite sans que se dégage un modèle spatial particulier. Elle n'est pas non plus liée au niveau de diversité ethnoculturelle observée au début de la période ni à la concentration relative de certains groupes minoritaires dans l'espace, ce qui limite l'émergence d'une dépendance de type historique. Elle apparaît enfin comme la conséquence d'une dynamique de mobilité résidentielle qui implique plusieurs groupes sans que se dégage un modèle clair de transition. Ces observations concernent par ailleurs une échelle fine de la trame urbaine, cela nous incite à penser que les phénomènes devraient être amplifiés à des échelles supérieures.

Le cas montréalais s'interprète donc mal, dans ses évolutions récentes, à l'aide du modèle de succession hérité de l'écologie urbaine. Les résultats de la régression linéaire laissent percevoir une transformation modeste de la composition des quartiers. Ils montrent aussi que cette composition est affectée par plusieurs groupes à la fois, sans quoi il est difficile d'expliquer l'évolution de la diversité ethnoculturelle à cette échelle. Le seul élément qui concorde potentiellement avec le modèle de succession est la relation négative entre l'évolution de la diversité ethnoculturelle et l'évolution des effectifs des personnes n'appartenant pas à une minorité visible. Il n'est donc pas impossible que la présence accrue des groupes de minorité visible induise un mouvement de sortie des membres du groupe majoritaire hors de certains espaces résidentiels. Pour le vérifier, une étude future devrait explorer cette relation plus

directement en reproduisant certains travaux sur l'évolution des quartiers «intégrés» cités plus haut. Ce type d'étude devra cependant veiller à adapter les catégories proposées par la recherche urbaine américaine au cas canadien. Il devra également pouvoir compter sur une période d'observation plus longue que la nôtre.

La diversité ethnoculturelle se manifeste à l'échelle de la ville sans que se dégage un modèle spatial particulier. Ce constat renforce les propositions théoriques qui insistent pour aborder le thème de l'ethnicité en faisant une place à ses manifestations individuelles. Il montre aussi, une fois de plus, que l'immigration à destination du Canada et en particulier, de Montréal, est diversifiée. L'absence de modèle spatial clair à la diffusion de la diversité et son étalement à des zones où elle était auparavant peu présente, soutiennent une interprétation des dynamiques urbaines qui laissent aux individus une large marge de manœuvre quant aux choix et préférences qu'ils expriment. Il reste cependant à des travaux futurs à déterminer à quelles dynamiques urbaines ces choix et préférences correspondent. Une partie de la réponse réside sans doute dans le développement d'une analyse qui joint au phénomène de la diversité ethnoculturelle, ici détaillé, ceux de la périurbanisation, de la gentrification et de la polarisation, pour reprendre les catégories identifiées plus haut. Encore une fois, il s'agira d'en évaluer la pertinence pour le contexte canadien.

La diffusion de la diversité ethnoculturelle et l'absence d'un mouvement de transition marqué entre groupes soulignent enfin que les craintes exprimées au sujet de l'immigration et de la diversité qu'elle introduit au sein de la population ne se matérialisent pas dans l'espace urbain. Cette dernière se caractérise au contraire par une augmentation de la diversité ethnoculturelle, et ce, même à une échelle spatiale fine. Étant donné les observations formulées sur l'effet de la diversité dans les villes canadiennes, lequel est globalement positif, un tel résultat devrait sembler encourageant pour le futur. À nouveau, il sera intéressant de confirmer une telle conclusion par des études complémentaires. Les changements dans la distribution des populations dans l'espace se font souvent à une échelle temporelle plus longue que celle retenue dans la présente étude, même si des travaux récents, dont l'essai qui nous a largement servi de guide, notent une accélération de la mobilité résidentielle. Quoi qu'il en soit, il sera intéressant de voir si les tendances que nous observons entre 2001 et 2006 se sont prolongées durant la fin de la décennie, laquelle a été marquée par un afflux important d'immigrants à destination de Montréal. Il faudrait également que ces études quantitatives soient accompagnées par des enquêtes de terrain permettant d'identifier la nature de la cohabitation interethnique qui se construit dans différents types de quartiers. C'est à cette tâche que nous nous sommes attelés ces dernières années avec pour objectif d'identifier l'ordre social local régissant les échanges entre différents groupes dans quatre quartiers de classes moyennes (voir la note 2 du présent texte). Les résultats de cette étude apporteront des réponses à quelques-unes des questions laissées ici en suspens.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBA, R.D., J.R. LOGAN et B.J. STULTS. 2000. « The Changing Neighborhood Contexts of the Immigrant Metropolis ». *Social Forces*, vol. 79, no 2, p. 587-621.
- ALLEN, J.-P. et E. TURNER. 1995. « Ethnic differentiation by blocks within census tracts ». *Urban Geography*, vol. 16, no 4, p. 344-364.
- ANDERSON, E. 1993. « Sex Codes and Family Life among Poor Inner-City Youths ». Dans *The Ghetto Underclass*, 1989, sous la dir. de W.J. Wilson, p. 76-95. Newbury Park/London/New Delhi: Sage.
- ANSELIN, L. 1995. « Local Indicators of Spatial Association-LISA ». *Geographical analysis*, vol. 27, no 2, p. 93-115.
- APPARICIO, P., V. PETKEVITCH et M. CHARRON. 2005. *Une application C#.NET pour le calcul des indices de ségrégation résidentielle*. Montréal: Inédits Nr 2005-02, INRS-UCS.
- APPARICIO, P. et A.-M. SÉGUIN. 2002. « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle: apport des indices de ségrégation résidentielle ». *Canadian Journal of Urban Research/Revue canadienne d'études urbaines*, vol. 11, no 2, p. 265-297.
- APPARICIO, P., A.-M. SÉGUIN, É. ROBITAILLE et P. HERJEAN. 2008. *Le repérage des zones de concentration de la pauvreté à Montréal: l'identification des micro, meso et macro zones de pauvreté*. Montréal: Inédits / Working paper n°2008-9, INRS-UCS.
- ASCHER, F. 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris: Odile Jacob.
- BALAKRISHNAN, T.R. et Z. WU. 1992. « Home Ownership Patterns and Ethnicity in Selected Canadian Cities ». *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 17, no 4, p. 389-403.
- BLANC, B. 1986. « Problématique de la Localisation des Nouveaux Immigrants à Montréal ». *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XVIII, no 1, p. 89-108.
- BOURDIN, A. 2005. *La métropole des individus*. La Tour d'Aigues: L'Aube.
- BRITTON, M.L. 2011. « Close Together but Worlds Apart? Residential Integration and Interethnic Friendship in Houston ». *City & Community*, vol. 10, no 2, p. 182-204.
- BURGESS, E.W. 1928. « Residential Segregation in American Cities ». *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. CXXXX, no Novembre, p. 105-115.

- CHARBONNEAU, J. et A. GERMAIN. 2002. « Les banlieues de l'immigration ». *Recherches Sociographiques*, vol. XLIII, no 2, p. 311-328.
- CHARBONNEAU, J. et A. GERMAIN. 1998. « Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques: discussion à partir du cas des quartiers multiethniques montréalais ». *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXX, no 1, p. 97-118.
- CLARK, K.B. 1966. *Ghetto noir*. tr. fr., 1965. Paris: Robert Laffont.
- DEAR, M. et S. FLUSTY. 1998. « Postmodern Urbanism ». *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 88, no 1, p. 50-72.
- DONZELOT, J. 2004. « La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification ». *Esprit*, vol. 303, p. 14-39.
- DUCHAC, R. 1974. *La sociologie des migrations aux États-Unis*. Paris: Mouton.
- FREY, W.H. et R. FARLEY. 1996. « Latino, Asian, and Black Segregation in U.S. Metropolitan Areas: Are Multi-ethnic Metros Different? ». *Demography*, vol. 33, no 1, p. 35-50.
- FRIEDMAN, S. 2008. « Do declines in residential segregation mean stable neighborhood racial integration in metropolitan America? A research note ». *Social Science Research*, vol. 37, no 3, p. 920-933.
- GEE, E.M., K.M. KOBAYASHI et S.G. PRUS. 2006. « Ethnic Inequality in Canada: Economic and Health Dimensions ». Dans *Dimensions of Inequality in Canada*, sous la dir. de D.A. GREEN et J.R. KESSELMAN, p. 249-271. Vancouver: University of British Columbia Press.
- GERMAIN, A. 2005. « Variations sur les vertus de la ville proche. La métropole montréalaise à l'épreuve de la diversité ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, no 138, p. 289-300.
- GERMAIN, A. 1997. *Montréal: laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes*. Montréal: INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GERMAIN, A., J. ARCHAMBAULT, B. BLANC, J. CHARBONNEAU, F. DANSEREAU et D. ROSE. 1995. *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Montréal: INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GERMAIN, A. et J.E. GAGNON. 2004. « L'évolution des attitudes des municipalités dans les dossiers d'aménagement des lieux de culte des minorités ethniques: durcissement discriminatoire ou crise d'adaptation ». Dans *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, sous la dir. de J. RENAUD, A. GERMAIN et X. LELOUP, p. 109-128. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

-
- GERMAIN, A., J.E. GAGNON et A.-L. POLO. 2003. *L'aménagement des lieux de culte des minorités ethniques: enjeux et dynamiques locales*. Montréal: INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GERMAIN, A. et X. LELOUP. 2006. *Il était une fois dans un HLM... Portrait de l'intervention communautaire dans quatre HLM de type "plan d'ensemble" de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal: INRS-UCS.
- GERMAIN, A. et C. POIRIER. 2007. « Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, no 1, p. 107-120.
- GIDDENS, A. 1994. *Les conséquences de la modernité*. tr. fr., 1990. Paris: L'Harmattan.
- GLAZER, N. et D.P. MOYNIHAN. 1963. *Beyond the Melting Pot: Negroes, Puerto Ricans, Italians and Irish of New York City*. Cambridge, MA: MIT Press.
- GREIF, M.J. 2009. « Neighborhood Attachment in the Multiethnic Metropolis ». *City & Community*, vol. 8, no 1, p. 27-45.
- HOU, F. et Z. WU. 2009. « Racial diversity, minority concentration, and trust in Canadian urban neighborhoods ». *Social Science Research*, vol. 38, no 3, p. 693-716.
- ICELAND, J. 2004. « Beyond Black and White. Metropolitan residential segregation in multi-ethnic America ». *Social Science Research*, vol. 33, no 2, p. 248-271.
- JOHNSTON, R., M. POULSEN et J. FORREST. 2003. « And did the walls come tumbling down? Ethnic residential segregation in four U.S. metropolitan areas 1980-2000 ». *Urban Geography*, vol. 24, no 7, p. 560-581.
- LABELLE, M. et J.-C. ICART. 2007. « Lecture du débat sur les accommodements raisonnables ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, no 1, p. 121-136.
- LEDOYEN, A. 2004. « Les discours sur la différence et l'accès des minorités au logement ». Dans *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, sous la dir. de J. RENAUD, A. GERMAIN et X. LELOUP, p. 87-106. Québec: Presses de l'Université Laval.
- LEDOYEN, A., F. DANSEREAU et A.-M. SÉGUIN. 2001. *Le regard des petits propriétaires sur les demandeurs de logement : étude exploratoire sur les perceptions et les attitudes des petits propriétaires envers les clientèles des minorités ethnoculturelles*. Montréal: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- LEE, B.A. et P.B. WOOD. 1990. « The fate of residential integration in American cities: Evidence from racially mixed neighborhoods, 1970-1980 ». *Journal of Urban Affairs*, vol. 12, no 4, p. 425-436.

LELOUP, X. 2002. *La ville de l'Autre. Effets de composition et registres du rapport à l'Autre dans un espace pluriel (Ixelles)*. Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain.

LELOUP, X. et N. ZHU. 2006. « Différence dans la qualité de logement: immigrants et non-immigrants à Montréal, Toronto et Vancouver ». *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 7, no 2, p. 133-166.

LEY, D. 1999. « Myths and Meanings of Immigration and the Metropolis ». *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 43, no 1, p. 2-19.

LINTEAU, P.-A. 1982. « La montée du cosmopolitisme montréalais ». *Questions de culture*, vol. 2, no IQRS, Québec, p. 23-53.

LOGAN, J.R., R.D. ALBA et W. ZHANG. 2002. « Immigrant Enclaves and Ethnic Communities in New York and Los Angeles ». *American Sociological Review*, vol. 67, p. 299-322.

MALY, M.T. 2000. « The neighborhood diversity index: A complementary measure of racial residential settlement ». *Journal of Urban Affairs*, vol. 22, no 1, p. 37-47.

MARCUSE, P. 1997. « The Enclave, the Citadel, and the Ghetto: What has Changed in the Post-Fordist U.S. City ». *Urban Affairs Review*, vol. 33, no 2, p. 228-264.

MARCUSE, P. et R. van Kempen (dir.). 2000. *Globalizing Cities. A New Spatial Order?* Oxford, UK/Malden, Mass.: Blackwell.

MASSEY, D.S. 1985. « Ethnic Residential Segregation: a Theoretical Synthesis and Empirical Review ». *Sociology and Social Research*, vol. 3, p. 315-350.

MCNICOLL, C. 1993. *Montréal. Une société multiculturelle*. Paris: Belin.

MEINTEL, D., V. PICHÉ, D. JUTEAU et S. FORTIN (dir.). 1997. *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal: les interfaces de la pluriethnicité*. Paris/Montréal: L'Harmattan.

MICC. 2007. *Tableaux sur l'immigration au Québec. 2002-2006*. Québec: ministère de l'Immigration et des communautés culturelles.

MURDIE, R.A. 2003. « Housing Affordability and Toronto's Rental Market: Perspectives from the Housing Careers of Jamaican, Polish and Somali Newcomers ». *Housing, Theory and Society*, vol. 20, p. 183-196.

MURDIE, R.A. 2002. « The Housing Careers of Polish and Somali Newcomers in Toronto's Rental Market ». *Housing Studies*, vol. 17, no 3, p. 423-443.

-
- NIJMAN, J. 2000. « The Paradigmatic City ». *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 90, no 1, p. 135-145.
- NOVAC, S., J. DARDEN, D. HULCHANSKI et A.-M. SÉGUIN. 2002. « État des connaissances sur la discrimination dans le logement ». *Le point de la recherche SCHL (Série socio-économique)*, no 104.
- PARK, R.E. 1990. « La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral ». Dans *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, tr.fr., 1926, dans Y. GRAFMEYER et I. JOSEPH, p. 197-211. Paris: Aubier.
- PENDAKUR, K. et R. PENDAKUR. 1996. *The Colour of Money: Earnings Differentials Among ethnics Groups in Canada*. Vancouver: RIIM, Working Paper Series No: 96-03.
- PICHÉ, V. 2003. « Un siècle d'immigration au Québec: de la peur à l'ouverture ». Dans *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle*, sous la dir. de V. PICHÉ et C. Le BOURDAIS, p. 225-263. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- PINÇON-CHARLOT, M. 1996. « Fragmentations sociales et fragmentations spatiales dans la grande bourgeoisie parisienne ». Dans *La ville: agrégation et ségrégation sociales*, sous la dir. de N. HAUMONT, p. 101-107. Paris: L'Harmattan.
- PINÇON, M. 1996. « Des communautés peu ordinaires: élites sociales et comités de défense dans les beaux quartiers ». Dans *La ville: agrégation et ségrégation sociales*, sous la dir. de N. Haumont, p. 55-66. Paris: L'Harmattan.
- PUTNAM, R.D. 2007. « E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century. The 2006 Johan Skytte Prize Lecture ». *Scandinavian Political Studies*, vol. 30, no 2, p. 137-174.
- RAY, B.K. et E. MOORE. 1991. « Access to Homeownership Among Immigrant Groups in Canada ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 28, no 1, p. 1-29.
- RAY, B.K. et V. PRESTON. 2009. « Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring in Canadian Cities ». *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 10, no 3, p. 217-244.
- REA, A. et M. TRIPIER. 2003. *Sociologie de l'immigration*. Paris: La Découverte.
- REIBEL, M. et M. REGELSON. 2007. « Quantifying neighborhood racial and ethnic transition clusters in multiethnic cities ». *Urban Geography*, vol. 28, no 4, p. 361-376.
- REMY, J. 1990. « La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique ». Dans *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, sous la dir. de A. BASTENIER et F. DASSETTO, p. 85-106. Bruxelles: De Boeck.

- SIMMEL, G. 1990. « Métropoles et mentalité ». Dans *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, par tr.fr., 1903, sous la dir. de Y. Grafmeyer et I. Joseph, p. 61-77. Paris: Aubier.
- SIMON, P. 1997. « La statistique des origines. "Race" et ethnicité dans les recensements aux États-Unis, Canada et Grande-Bretagne ». *Sociétés contemporaines*, vol. 26, p. 11-44.
- SIMMONS, A. B. 2010. *Immigration and Canada : Global and Transnational Perspectives*. Toronto: Canadian Scholar's Press.
- SMITH, D.P. et R. KING. 2012. « Editorial Introduction: Re-Making Migration Theory ». *Population, Space and Place*, vol. 18, no 2, p. 127-133.
- STOLLE, D., S. SOROKA et R. JOHNSTON. 2008. « When Does Diversity Erode Trust? Neighborhood Diversity, Interpersonal Trust and the Mediating Effect of Social Interactions ». *Political Studies*, vol. 56, no 1, p. 57-75.
- VERTOVEC, S. 2007. « Super-diversity and its implications ». *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, no 6, p. 1024-1054.
- WACQUANT, L.J.D. 1992. « The Zone ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no 93, p. 39-58.
- WHITE, H. 1980. « A Heteroskedasticity-Consistent Covariance Matrix Estimator and a Direct Test for Heteroskedasticity ». *Econometrica*, vol. 48, no 4, p. 817-838.
- WHITE, M.J., A.H. KIM et J.E. GLICK. 2005. « Mapping Social Distance: Ethnic Residential Segregation in a Multiethnic Metro ». *Sociological Methods & Research*, vol. 34, no 2, p. 173-203.
- WILSON, W.J. 1997. *When Work Disappears. The World of the New Urban Poor*. New York: Vintage Books, 322 p.
- WONG, D.W., M. REIBEL et C.J. DAWKINS. 2007. « Introduction-Segregation and neighborhood change: where are we after more than a half-century of formal analysis ». *Urban Geography*, vol. 28, no 4, p. 305-311.
- WU, Z., F. HOU et C.M. SCHIMMELE. 2011. « Racial Diversity and Sense of Belonging in Urban Neighborhoods ». *City & Community*, vol. 10, no 4, p. 373-392.

